



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois



Rapport d'activité 2023

Composition du comité

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente
Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, Vice-Présidente
M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal à Chavannes-près-Renens, Membre
M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier
Mme Brigitte Bignens, Adjointe administrative AJESOL à Ecublens, Secrétaire
M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, Membre
M. Alain Plattet, Chef de service à Chavannes-près-Renens, Membre
Mme Marine Stäheli, Cheffe de service à Saint-Sulpice, Membre

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

M. Eduardo Camacho-Hübner, Conseiller municipal, Mme Loubna Laabar, Syndic,
Mmes Rigamonti, Corinne Rochat, Sandra Thelin, M. Florian Ruf, pour le Conseil communal.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette, Conseillères municipales, Mmes Deborah Demontis, Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Jade Hänni, M. Didier Realini pour le Conseil communal. M. Rubén Segovia, pour le comité de l'APE d'Ecublens.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mmes Anne Merminod et Corinne Willy, Conseillères municipales, Mme Alice Kaeser Moser, et M. Stéphane Billeter pour le Conseil communal.

Mot de la Présidente

L'année 2023 a été marquée par la concrétisation du projet « Inclusion » apportant de nouvelles compétences aux structures d'accueil du réseau en matière d'inclusion des enfants avec difficultés particulières. Il en a résulté l'embauche d'une coordinatrice à l'inclusion à 60%, d'une psychologue à 50% ainsi que de trois soutiens éducatifs qui sont dédiés à l'accompagnement de l'accueil inclusif dans les différentes structures du réseau. Un chapitre particulier est réservé à cette expérience qui apportera certainement un bon éclairage sur ce sujet pour l'ensemble de l'accueil de jour dans le canton de Vaud.

Dans la continuité de l'année 2022, le comité s'est à nouveau réuni en mai 2023 pour poursuivre ses réflexions concernant le futur de l'AJESOL selon les recommandations émises par le rapport d'audit effectué par la HEIG-VD en 2022. Il en a résulté le besoin de créer un

guichet Ajesol et de regrouper les services administratifs, l'accueil familial de jour et l'équipe « Inclusion » sur un même site.

Une nouvelle employée à 60% est venue soutenir l'équipe administrative de l'AJESOL comme préconisé lors de l'audit réalisé en 2022. Deux rencontres semestrielles avec les directions des structures ont permis de diffuser les informations nécessaires sur les nouveautés (Inclusion, informatique...). Tout le personnel employé dans le réseau par les trois communes membres a pu participer à une formation organisée par le PEP sur le sujet « Les murs murmurent ». Cette mise en commun des compétences permet d'obtenir une unité d'expérience pour toutes les structures du réseau.

Au niveau informatique un portail AJESOL a été mis en ligne afin de faciliter le travail des structures et des parents placeurs. Les connexions se font au fur et à mesure sur cette nouvelle plateforme qui porte aussi la liste d'attente. Le financement pour une baisse de 20% sur la facture du mois de novembre a été reconduit par la FAJE en 2023 pour le plus grand soulagement des parents.

Concernant l'accueil de jour familial, la structure a pu stabiliser le nombre des accueillantes malgré des départs dont malheureusement deux décès qui sont venus endeuiller l'équipe des AMF. Cette année la coordinatrice de l'accueil familial a pu mettre sur pied un excellent projet pédagogique de la structure comme préconisé par la FAJE. En vue de rendre plus attractif ce métier, indispensable au dispositif de l'accueil de jour des enfants, cette dernière a mis sur pied un groupe de réflexion pour développer une communication cantonale. Cette dernière sera financée par la FAJE et réalisée par une agence spécialisée.

Enfin, il est indispensable pour le comité de l'AJESOL de remercier toutes les personnes qui œuvrent et soutiennent la politique d'accueil de jour des enfants dans les trois communes membres mais aussi la FAJE qui s'emploie année après année, par sa grande écoute des problématiques du terrain, à soutenir les réseaux pour faire mieux et plus dans le respect de l'accessibilité financière pour les parents et le maintien de la qualité de la prestation.

Perspectives futures

Un plan de développement quinquennal est obligatoire pour l'obtention de la reconnaissance des réseaux par la FAJE. Ce plan est actualisé chaque année car il n'est pas toujours aisé de faire correspondre les décisions politiques et les réalités, immobilières surtout, afin de respecter les échéances. En 2023 la société Microgis a pu réactualiser son étude sur les besoins en accueil de jour dans notre réseau AJESOL. Le comité peut ainsi être guidé dans ses décisions par des chiffres concrets dans une réponse efficiente et adéquate aux besoins de la population. Les projets en cours sont nombreux, ils viennent s'ajouter au fonctionnement pour l'accueil quotidien des enfants dans les 717 places disponibles de nos structures, tous types d'accueil confondus. Je ne peux m'empêcher de rappeler que la réponse à l'accueil de jour des enfants est largement complétée par l'accueil dans les réfectoires

Inclusion

Le projet inclusion vise à développer un environnement qui réponde au mieux aux besoins particuliers des enfants en situation de handicap, mais également de ceux qui présentent des difficultés à s'adapter à la vie en collectivité par d'éventuelles raisons comportementales, culturelles, linguistiques et/ou socioéconomiques.

Ce projet pilote a démarré en septembre 2023 pour une durée initiale de deux ans, à la suite d'un travail collaboratif de recensement des besoins effectué à l'interne des structures (2018-2022). Il vise à amener des réponses plus immédiates et adaptées à ces difficultés grâce au soutien d'une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe :

- Une coordinatrice (60%) ayant un profil de psychologue spécialisée dans la thématique de l'inclusion gère le projet, accompagne les directions et les équipes dans les démarches administratives et dans les réflexions pédagogiques.
- Une psychologue (50%) effectue des observations dans les groupes sur demande des responsables. Elle échange avec les équipes et les accompagne à travers des pistes d'action et des formations.
- Trois soutiens éducatifs (une éducatrice sociale et deux professionnelles de la petite enfance, équivalent à 210%) ayant de riches expériences dans le domaine des besoins éducatifs particuliers accompagnent le quotidien des enfants concernés.

Le projet en chiffres (septembre à décembre 2023) :

- La psychologue a effectué 68 heures d'observations au sein des différentes structures et passé environ 14 heures en colloque avec les équipes, afin de partager ses observations et discuter des pistes d'intervention.
- Les soutiens éducatifs ont accompagné des enfants pendant 238 heures.
- Deux situations d'urgence ont pu être accompagnées et des solutions ont été retrouvées de manière quasi immédiate.
- 8 entretiens approfondis ont été menés avec des parents d'enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Le but étant de comprendre leur vécu, leurs défis et ressources afin de mieux cibler l'accompagnement des familles.
- 3 rencontres ont eu lieu avec l'ensemble des responsables des structures du réseau pour nourrir et coconstruire le projet.

Portée :

1. Un groupe de travail a été créé afin d'accompagner la transition à l'école des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Ce groupe est constitué par des responsables des structures, des professionnels des établissements scolaires des trois communes, ainsi que des parents.
2. Un groupe d'accompagnement du projet a été constitué avec des institutions cantonales (OAJE, OSPES, DGEJ) de formation (HEP, PEP), Associatives (Autisme Suisse Romande, Pro Infirmis, Coup de Pouce) et spécialisées (CHUV).
3. Un lien a été créé avec les différentes coordinatrices à l'inclusion du Canton de Vaud et un travail de collaboration est en cours, notamment avec l'accompagnement de la FAJE et de l'OAJE.

Premiers retours :

Les responsables ainsi que les équipes ont exprimé leur soulagement face à des situations d'urgence auxquelles l'équipe a pu apporter des solutions rapides.

Le nombre de sollicitations à l'équipe du projet parle de lui-même et montre l'actualité des besoins d'accompagnement des structures de l'AJESOL.

Perspectives :

En fin d'année 2023, l'ensemble des responsables des structures ont accepté de se coordonner sur le long terme pour évaluer le devenir de leurs capacités d'accueil inclusif. Le reste des prestations est encore à construire, de même que le développement du lien avec les équipes et les parents.

Plan de développement

Le tableau ci-après résume les places actuellement disponibles dans le Réseau ainsi que les projets qui sont prévus ces prochaines années afin de répondre de manière significative aux besoins des parents :

Plan de développement - Années 2023 à 2028

	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Année 2028
Accueil préscolaire (0 - 4 ans)	225	244 (+19)	354 (+110)	354	354	420 (+66)
Accueil parascolaire (5 - 12 ans)	389 (+20)	445 (+56)	445	445	445	523 (+78)

Détail par commune

Accueil préscolaire (0 - 4 ans)

2024	19	places garderie des Pâquis à Saint-Sulpice
2025	44	places nouvelle structure à Ecublens
2025	66	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens
2028	66	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens

Accueil parascolaire (5 - 12 ans)

2023	20	places APEMS Coquerellaz, Ecublens
2024	20	places APEMS Croset-Parc, Ecublens
2024	36	places UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice
2028	78	places nouvelle structure à Chavannes-près-Renens

Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini